Chronique Roubaisienne

BUREAU : 30, Rue Pauvrée, 30 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 5.68. — TELEPHONE

Mort du citoyen Penant ancien conseiller municipal

Le citoyen Désiré Penant, qui fut conseiller municipal sous l'administration Henri Carlette, est décédé hier, à l'âge de 46 ans, après une longue et douloureuse maladie.

Ses funérailles, purement civiles, auront lieu dimanche, à 3 heures de l'après-midi.

L'assemblée à la maison mortuaire, chemin de la Mackellerie, à Croix, d'où son corps sera conduit au cimetière de Roubaix.

Un patron porte plainte conte un de ses ouvriers

Ce dernier est arrêté et inculpé de bris de clôture, coups et blessures et menaces de mort

M. Georges Wattelle, 30 ans, fondeur, rue d'Epinoy, a porté plainte contre un de ses ouvriers, Julien Lagache, 25 ans, domestique, demeurant rue de Lannoy, 279.

Etant ivre, Lagache se serait présenté chez son patron hier, vers trois heures et demie de l'après-midi et l'aurait menacé de lui faire son méfaire s'il ne lui payait pas son salaire de la semaine. En outre, il aurait brisé deux carreaux d'une fenêtre ainsi qu'un vase en porcelaine qui se trouvait derrière les carreaux.

M. Wattelle a déclaré qu'il avait reçu de Lagache un coup de pied à la jambe gauche et un mécanicien qui assistait à la scène, Albert Botte, demeurant à Lys-lez-Lannoy, s'est plaint d'avoir également reçu des coups de pied.

Lagache a été arrêté et, après enquête de M. Faisant, commissaire de police du 3e arrondissement, il a été déféré au Parquet sous l'inculpation de bris de clôture, menaces de mort, coups et blessures.

Le retour du Choral Nadaud

Le glorieux orphéon roubaisien sera reçu officiellement par l'Administration municipale

Depuis que le triomphe du Choral Nadaud à Paris est connu, des drapeaux flottent partout.

L'Hôtel de Ville est pavoisé et la municipalité a donné les ordres nécessaires pour que soient décorées la Grand'Place et la rue de la Gare.

Nos vaillants orphéonistes, qui ont fait triompher au concours international de Paris les couleurs roubaisiennes, seront reçus officiellement à l'Hôtel de Ville par l'Administration municipale aujourd'hui jeudi à sept heures et demie du soir.

Les sociétés subventionnées sont convoquées à la gare à 7 heures 15. Toutes se feront un devoir d'assister au grand complet à cette réception et d'applaudir le Choral Nadaud victorieux.

LA MYSTERIEUSE NOYEE EST RECONNUE

La femme retirée du canal dimanche soir au quai de Marseille a été reconnue hier matin par un de ses voisins, M. Henri Lemen, rue de Menin, 25, à Mouscron.

C'est une nommée Mathilde Lobelle, 42 ans, journalière, demeurant à Mouscron, rue des Jardins.

Cette femme vivait séparée de son mari ; on croit qu'elle s'est jetée volontairement à l'eau.

POUR PRÉSERVER ET EMBELLIR LE TEINT

Les crèmes, fards et poudres finissent par abîmer le teint, car, en obstruant les pores, ils empêchent l'élimination des matières sébacées. Pour y remédier, il suffit de se masser légèrement le visage le soir, avec un mélange de Cadum et de cold-cream, à parties égales. Le lendemain matin, se bien laver à l'eau chaude et avec du Savon Cadum qui possède les propriétés calmantes et curatives du Cadum. Le Savon Cadum rend la peau douce et rehausse l'éclat du teint. Tres Ph. 1 fr.

CONSULAT DES ETATS-UNIS

Les bureaux du Consulat des Etats-Unis seront fermés aujourd'hui jeudi 30 mai, fête légale pour les Américains.

DEGOUTANT PERSONNAGE

Le sieur Désiré F...., 28 ans, domestique, a été arrêté hier pour attentat aux mœurs commis sur la jeune V. J...., 9 ans et demi.

Après avoir été interrogé par M. Prudhomme, commissaire de police du 4e arrondissement, le satyre a été conduit à Lille.

VACCINATIONS PUBLIQUES ET GRATUITES

Salle du 1er étage de la Mairie, entrée vers la chambre de commerce

La dernière séance de vaccinations publiques et gratuites aura lieu aujourd'hui jeudi, 30 mai, de 4 à 5 heures du soir.

Les personnes qui ont été vaccinées au cours des précédentes séances sont invitées à s'y présenter pour la vérification des résultats de l'opération.

ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DE LA RUE TERNAUX

Le concours de tir 1912. — Les résultats

Voici le palmarès du concours de tir 1912 organisé par l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole de la rue Ternaux :

Carabine (12 mètres). — 1er Potérat 40. — 2e Wantin, 40. — 3e Catteau J., 39. — 4e Dutrieu, 39. — 5e Catteau H., 39. — 6e Roussel, 39. — 7e Delayon, 39. — 8e Cau G., 39. — 9e Bousesmert, 39. — 10e Moulart, 39. — 11e Béghin, 38. — 12e Devaux, 38. — 13e Bétremieux, 38. — 14e Liagre Ch., 38. — 15e Vandenberghe, 38. — 16e Delbar V., 38. — 17e Defaluwe Ch., 38. — 18e Jourez, 38. — 19e Lecomte, 38. — 20e Waelès, 38. — 21e Deboschère, 38. — 22e Vanpouck, 38. — 23e Philippe, 37. — 24e Cornille, 37. — 25e D'Halluin, 37.

Fusil (30 mètres). — 1er Lafébochelle, 39. — 2e Durbies P., 39. — 3e Delayen, 39. — 4e Cau G., 39. — 5e Fort V., 39. — 6e Lecomte C., 38. — 7e Jourez, 38. — 8e Périn P., 38. — 9e Vandemeulebrouck, 38. — 10e Lecomte, 38. — 11e Delcroix, 38. — 12e Boussemart, 37. — 13e Deschamps D., 37. — 14e Bétremieux, 37. — 15e Renard P., 36. — 16e Bonte J., 36. — 17e Lebembre G., 36. — 18e Deschamps L., 36. — 19e Briffaut O., 35. — 20e Renard L., 35. — 21e Delbar V., 35. — 22e Quevauvarque, 34. — 23e Waelès, 34. — 24e Roussel, 33. — 25e Deboschère, 32.

Délégations. — 1re La Cible, 144 points. — 2e Fir National, 141 p. — 3e Ecole de Lannoy, 136 p. — 4e Ecole Rollin, 134 p. — 5e Ecole rue Bréhan, 131 p. — 6e rue Bréhan, 130 p. — 7e rue d'Hem, 120 p.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

UNION DES TRAVAILLEURS. — Réunion ce soir jeudi, à 7 heures, au local, pour se rendre au corps à la réception du Choral Nadaud.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 29 mai 1912

Naissances. — Marie Fourbier, rue du Chemin-Neuf, 32. — Charles Vandergucht, rue Vauban, pour de l'Avenir, 3.

Décès. — Alphonse Coine, 1 mois, rue Dauvention, 25. — Modeste Delecluse, 71 ans, sans profession, rue de Blanchemaille. — Sidonie Delreux, 51 ans, sans profession, place du Commerce, rue du Luxembourg, 27. — Charles Verlet, 60 ans, avenue Julien Lagache.

CROIX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Vendredi 31 mai, à 8 heures et demie du soir, le Conseil municipal se réunira pour examiner l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbaux, séance du 19 mai 1912. — 2. Nomination des commissions municipales. — 3. Election de deux délégués du Conseil municipal à la Commission administrative du Bureau de bienfaisance. — 4. Hospice, commission administrative, élection de deux délégués du Conseil.

ETAT-CIVIL de CROIX. — *Naissances.* — Decottignies Henri, rue Eugène Guillaume, 7. — Sadones André, rue Berthelot, 11.

Mariages. — Pessemier Auguste, apprêteur à Roubaix, et Tondeleir Marie, soigneuse à Croix. — De Coonean Charles, échantillonneur à Roubaix, et Breyne Lucie, papetière à Croix. — Haucq Albert, tisserand à Croix, et Herman Marie, rattacheuse à Croix. — Vandevende Léon, domestique à Croix, et Guidez Ernestine, gilettière à Croix. — Savary Emile, apprêteur à Croix, et Cambier Célina, soigneuse à Croix.

Décès. — Craven Maria, 85 ans, sans profession, place de la République, 5.

Sucrez vos Fraises avec le LE SUCRE BEGHIN
Sucre à Fruits en boîtes de 1 kilog. et de 500 grammes

WATTRELOS

Une belle course vélocipédique

Les résultats. — La distribution des prix. — Cette épreuve ne sera pas la dernière

La course par séries avec demi-finale et finale qui s'est disputée pour la première fois à Wattrelos le lundi de la Pentecôte a obtenu le plus vif succès.

Joyeux et pleins d'entrain, plus de 50 coureurs amateurs s'étaient donné rendez-vous, 37, rue du Crétinier, chez M. F. Pollet, l'organisateur de cette course.

Le beau temps s'étant mis de la partie, dès 2 heures, une foule considérable s'était massée sur tout le parcours et la plus vive animation régna durant toute la journée dans ce populeux quartier. C'est surtout au moment des départs, toujours émotionnants, que l'assistance était compacte. Le signal était donné par les soins de MM. Pierre Vantieghem et François Vanennebroock.

L'itinéraire, qui comprenait la rue du Sapin-Vert jusque la place du même nom, la Martinoise, les Ballons, la Vieille-Place, le Crétinier, devait être parcouru deux fois et constituait un parcours de dix kilomètres environ.

Quatre séries, dont une dite de repêchage, plus une finale, ont été courues sans aucun accident digne d'être signalé.

Après élimination, la finale a été disputée par 28 coureurs prélevés dans les quatre séries. Elle a donné les résultats suivants :

1er prix : Lemahieu, de Lille ; 2e, A. Léo, de Lille ; 3e, H. Fourneau, de Mouscron ; 4e, Vanasbeck, de Croix ; 5e, Stélandre, de Loingne ; 6e, Legrand, de Mouscron ; 7e, M. Carré, de Wattrelos ; 8e, G. Longui, de Ronchin ; 9e, G. Blondel, de Roubaix ; 10e, Vanpierschoot, d'Herseaux ; 11e, Ferniez, de Fives-Lille ; 12e, Mabon, de Toufflers ; 13e, Bonvin, de Marcq-en-Barœul ; 14e, Leuridan, de Mouvaux.

La distribution des prix aura lieu aujourd'hui jeudi, à 8 heures, rue du Crétinier, 37.

Le contrôle, qui était assuré par M. R. Waelkens, vice-président, dont la compétence est connue de tous et est particulièrement appréciée du monde sportif ; par M. E. Dewaele, secrétaire, et M. A. Destombes, trésorier, mérite d'être signalé. Les contrôleurs se sont acquittés de leur délicate mission avec une impartialité indiscutable.

Devant le magnifique succès remporté par cette belle épreuve sportive, il est permis d'espérer, et il est souhaitable, que cette course sur route d'un nouveau genre se renouvellera chaque année dans ce quartier déshérité au point de vue attractions et qui comprend pourtant une importante population laborieuse.

Félicitons donc les dévoués organisateurs et donnons leur rendez-vous à l'année prochaine.

Acte de vandalisme

Des imbéciles trouvent plaisant de démolir les balustres du nouvel Hôtel de Ville

Des individus que la police recherche activement ont pénétré nuitamment dans la cave de l'Hôtel de Ville en construction et ont brisé stupidement 22 balustres valant environ 7 fr. chacun et destinés à orner le balcon de l'édifice.

L'entrepreneur, M. Labyé, a avisé M. Caillet, commissaire de police, de cet acte de vandalisme et le magistrat a aussitôt ouvert une enquête.

Un octogénaire noyé dans le canal

Il s'agit d'un accident

M. Jules Pennel, âgé de 82 ans, ancien entrepreneur, demeurant rue Faidherbe, 285, avait l'habitude d'aller, tous les soirs, faire sa partie de cartes à Roubaix, avec de vieux amis.

Mardi, à quatre heures de l'après-midi, il partit comme de coutume mais il ne rentra pas, plongeant ainsi dans la plus vive anxiété sa famille qui se mit vainement à sa recherche.

Or hier mercredi, dans la matinée, M. Caillet, commissaire de police, était informé que des ouvriers qui se rendaient à leur travail avaient retiré un noyé du canal derrière la ferme de la Bourde.

Le magistrat se rendit sur les lieux et constata que le cadavre était celui du malheureux vieillard. M. Pennel tenait encore sa canne dans sa main crispée ; dans les poches de ses vêtements on retrouva sa montre et son porte-monnaie, ce qui permet d'écarter l'hypothèse d'un crime. D'autre part, M. Pennel était très gai malgré son grand âge et il n'avait aucune raison de se suicider, jamais il n'en manifesta d'ailleurs la moindre intention.

Reste donc l'hypothèse d'un accident. L'octogénaire n'avait plus la mémoire parfaite, il a pu se tromper de route et dans l'obscurité l'infortuné sera tombé à l'eau.

Après les constatations légales, le corps du défunt a été transporté à son domicile.

La nouvelle de ce pénible événement a provoqué une vive émotion dans le quartier de la rue Faidherbe où M. Pennel était honorablement connu et très estimé.

ETAT-CIVIL de WATTRELOS. — *Naissances.* — Marcel Van Moorleghem, carrière Rasson. — Emilienne Descamps, rue du Tilleul, 55.

WASQUEHAL

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Le Maire de Wasquehal informe les contribuables que le contrôleur des Contributions Directes se rendra à la Mairie, samedi prochain 1er juin, à 8 heures et demie du matin, pour procéder aux mutations de 1912 pour 1913.

ETAT-CIVIL de WASQUEHAL. — *Naissance.* — Marguerite Le Menn, rue Jean Macé.

LANNOY

BATAILLE RANGEE. — Deux jeunes gens de Lys croisaient, mardi soir, rue de Roubaix, un homme ivre, qui crut qu'on se moquait de lui et qui menaça de son couteau les deux promeneurs. Ceux-ci se firent défendre par leur chien, qui terrassa l'ivrogne, désarmé aussitôt... et tous rentra dans le calme absolu. La police n'est pas saisie de l'affaire.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Marie Vannemeuert, 25 ans, frangeuse chez Bétremieux aîné fils, s'est fait une entorse au pouce droit, en fermant une porte.

10 jours de repos; docteur Lherbier.

SAVON du CONGO Pâte hygiénique Victor VAISSIER

LYS-LEZ-LANNOY

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. L. Boutemy, maire.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté. Sont nommés membres :

Commission des finances. — MM. Locufier, Delplanque, J. Lepers, Leclercq, Fauvarque, Delannoy et Roger.

Travaux. — MM. Locufier, Delespaul, Droissart, Gaussart, Houzet, L. Lepers, Liénard, Constant, Delannoy.

Fêtes. — MM. Locufier, Delannoy, Delplanque, Lepers, Gaussart, Delespaul, Spingler, Leclercq, Dubar, Roger, Cocheteux, Meurisse, Constant, Caretta et Dubus.

Hygiène-salubrité. — MM. Locufier, Droissart, Gaussart, Houzet, Spingler, L. Lepers, Fauvarque, Liénard, Beuscart, Carette, Dr Wartel, Deregnaucourt, architecte.

Instruction publique. — MM. Locufier, Delespaul, J. Lepers, Houzet, Leclercq, Vilbert, Beuscart, Carette, Dubus.

Statistique agricole. — MM. Salombier, Delespaul, Fauvarque, Vilbert, Dubar, Delgrange, Liénard.

Le Conseil s'occupe ensuite de la construction du groupe scolaire de la rue du Bois, et décide de revenir sur cette question dans une prochaine réunion. M. Liénard, radical, demande qu'on envisage sérieusement la question des cantines scolaires. — La rue de la Tour Eiffel ne sera pas pavée aux frais de la commune et la rue d'Isly sera éclairée.

Le Conseil décide encore de faire nettoyer la rue de Cohem, et se réunit à huis-clos pour examiner les affaires d'assistance.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — La consultation mensuelle des nourrissons a eu lieu hier, à l'école maternelle, avec le concours de M. le docteur Wartel. Les bébés y assistaient nombreux.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Gustave Demeulemester, 25 ans, teinturier chez Rasson, s'est fait une entorse au pouce droit en travaillant.

12 jours de repos; docteur Coubronne.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Par arrêté préfectoral en date du 22 mai, M. Alfred Liénard, conseiller municipal, est nommé administrateur du Bureau de bienfaisance, en remplacement de M. Louis Lefebvre, démissionnaire.

HEM

PROCES-VERBAUX. — Des procès-verbaux ont été dressés par le garde Lescouflé, aux sieurs Jules Place, ajusteur à Fives, et Gualde Robert, rattacheur à Roubaix, qui circulaient en vélo sur un trottoir interdit.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Victor Magerman, 28 ans, écharneur chez Depres fils et Cie, s'est contusionné le pouce gauche en écharnant une peau.

GAZETTE TOURQUENNOISE

NECROLOGIE

On annonce la mort, à l'âge de 68 ans, de M. Pierre Pluquet, hôtelier, place de la Gare.

Le défunt était président d'honneur et l'un des fondateurs du Syndicat des débitants de boissons de Roubaix-Tourcoing ; il était le président de la Fédération du Nord.

UN DOIGT ECRASE

Mlle Anaïs Duterte, 21 ans, soigneuse à la filature Desurmont et Cie, a eu le petit doigt de la main gauche écrasé en nettoyant son métier.

L'ouvrière devra subir quinze jours d'incapacité de travail.

LA FRAUDE

Les douaniers du Risquons-Tout ont surpris et arrêté, au moment où il tentait d'introduire en France huit kilos de café vert, un nommé Maurice Deérik, 17 ans, journalier, demeurant à Roubaix.

Le jeune homme a été déféré au parquet.

CELA NE PORTE PAS TOUJOURS BONHEUR

M. Camille Dewulf, 37 ans, domestique au service de M. Leroux-Liagre, cultivateur à Neuville-en-Ferrain, avait été chargé par son patron d'aller faire, mardi matin, les vidanges à Tourcoing.

Le domestique regagnait la ferme avec son camion lourdement chargé, quand, arrivé à hauteur de la distillerie, il voulut monter sur le véhicule. Malheureusement son pied glissa, et le malheureux roula sous le camion dont l'une des roues lui passa sur le corps.

Relevé par les témoins de l'accident, M. Dewulf reçut les soins du docteur Hennart, qui releva des plaies par écrasement à la hanche gauche et à la jambe droite.

Après avoir été pansé, le blessé fut transporté à la ferme Leroux-Liagre.

DEMANDEZ LES *Tablettes A. P.* PLUS ECONOMIQUE QUE LE SUCRE

CHUTE MALENCONTREUSE

M. Edouard Vandendriesche, 49 ans, manœuvre d'appareils de chauffage, était occupé à son travail, quand, par suite d'un faux-pas, il tomba, et, dans sa chute, se fractura la deuxième côte gauche.

Le blessé reçut les soins d'un docteur voisin. Il ne pourra reprendre son travail avant un mois au moins.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Le 5e Congrès International des Chambres de commerce se tiendra à Boston, du 24 au 28 septembre prochain.

Ce Congrès, pour lequel le gouvernement des Etats-Unis a accordé une subvention de 250.000 francs, l'Etat de Massachusetts 125.000 et la ville de Boston 125.000, est placé sous le haut patronage de M. Taft, président des Etats-Unis, qui est président du Comité honoraire.

Ce comité compte parmi ses membres les ambassadeurs de nombreuses nations étrangères et les présidents des Associations commerciales les plus importantes des Etats-Unis.

Le programme définitif du Congrès sera arrêté dans une réunion qui aura lieu fin juin, à Bruxelles, sous la présidence du professeur F. W. Taussig, de l'Université de Harvard.

La Chambre de commerce de Tourcoing vient de nommer quatre délégués qui la représenteront dans ces importantes assises commerciales.

Ce sont MM. Edmond Masurel, Henri Cauillez, Louis Lorthiois et Jules Lahousse, tous quatre gros industriels.

NOS GYMNASTES AU CONCOURS

On sait que l'excellente société tourquennoise « La Jeunesse du Blanc-Seau » a participé au concours national de Tergnier.

La section de concours, vigoureusement entraînée, s'est présentée au concours de sections, en division d'excellence, elle a obtenu 95 p. c. des points, la couronne s'obtient avec 85 p. c.

La tenue, la discipline, l'exécution parfaite des exercices ont été très remarquées. Les membres des Comités, les moniteurs, les gymnastes faisaient cercle pour voir passer la section de Tourcoing.

Le président du jury, M. Laly, vice-président de l'Union des Sociétés de gymnastique de France, a insisté près de M. Delecluse, le directeur, pour obtenir l'exécution du travail aux parallèles pendant la fête de l'après-midi. Cette fête était présidée par le général de Lartigue, qui n'a cessé d'applaudir nos concitoyens pendant tout leur travail.

La série avec barres a obtenu également le prix d'excellence et les applaudissements d'un nombreux public.

Au concours individuel, les bons éléments de la Jeunesse se sont classés comme suit : Leconte Alfred 6e; Delecluse Alfred 7e; Debucquoy Ernest 10e; Debucquoy Arthur 11e; Hego 12e; Delecluse Louis 15e; Vandesompèle 18e.

Le concours de Tergnier est un beau succès pour la Jeunesse du Blanc-Seau.

Il convient de l'en féliciter.

LILLE

AU PARQUET

LE MEURTRE DE LA RUE DE LA LATTE A TOURCOING

Nous avons relaté, il y a une huitaine de jours, le drame qui se déroula le 20 mai à neuf heures un quart du soir, à l'estaminet Hennebelle, rue de la Latte, à Tourcoing.

Trois individus faisant irruption dans cet établissement, se dirigèrent vers un consommateur, Albert Renard, 26 ans, demeurant rue des Champs, le tuèrent à coups de revolver, puis prirent la fuite en emmenant une femme qui se trouvait en compagnie de leur victime.

M. Houzix, juge d'instruction, chargé d'enquêter sur cette affaire, a interrogé hier plusieurs témoins, parmi lesquels les nommés Levillain, Lecas et Chantry, inculpés d'avoir participé à cette scène de banditisme. Or, Levillain accuse Lucas d'avoir tiré. Interrogé à son tour, Lucas a formulé la même accusation sur Chantry.

D'autres personnes entendues ont, elles, accusé formellement le trio, qui nie énergiquement.

L'affaire en est là !

LES ACCIDENTS

Un ouvrier tombe de 15 mètres

On le relève grièvement blessé

Un grave accident sur les suites duquel on ne peut se prononcer s'est produit hier matin, mercredi, dans les dépendances de la brasserie Rogeau, rue Pierre-Legrand, 216, causant une certaine émotion parmi le personnel de cet établissement.

Vers onze heures et demie, un chauffeur, M. Henri Degroote, âgé de 52 ans, demeurant rue des Guinguettes, cour Clarisse, 2, était occupé en compagnie de plusieurs camarades à monter des sacs de graines à l'aide d'un palan. Soudain, Degroote, qui se trouvait dans un grenier, perdit l'équilibre et, tombant dans le vide, vint s'abattre d'une hauteur de quinze mètres environ sur le sol.

Assommé par cette terrible chute, le malheureux qui gisait à terre inanimé fut aussitôt relevé par ses camarades de travail, qui s'empressèrent de le transporter dans le bureau de la brasserie. Un docteur requis accourut et examina le blessé qui portait des contusions multiples sur diverses parties du corps.

Quoique n'ayant relevé aucune fracture, le docteur, qui en raison de la hauteur de la chute redoute des blessures internes, n'a pu se prononcer sur l'état du chauffeur, qui semble grave.

Le blessé a été transporté à l'hôpital de la Charité, où il a été admis d'urgence.

C'est vraiment un hasard que Degroote n'ait pas été tué sur le coup par suite de cette chute terrible.

Sucre Delerue EST LE MEILLEUR ET LE PLUS PUR

LES VITRES SONT FRAGILES

Le cabaretier, M. Benjamin Boort, demeurant rue Pierre-Legrand, 12, dormait tranquillement dans la nuit de mardi à mercredi, lorsque vers 3 heures du matin il fut réveillé en sursaut par un bruit de vitres brisées provenant de son établissement.

En hâte, il accourut dans son cabaret et constata que la glace de la porte d'entrée était brisée.

Ayant risqué un œil dans la rue, il n'aperçut aucun noctambule qui pouvait être l'auteur de la casse.

Le préjudice causé au cabaretier s'élève à 20 francs.

Avisée, la police a ouvert une enquête.

Les voleurs sont partout

Une bécane en fuite

Un tapissier, M. Albert Lensel, demeurant rue Labruyère, entrait dans l'après-midi de mardi à l'Hôtel des Postes, place de la République. Il abandonna sa bécane à la porte d'entrée.

Lorsque le cycliste sortit quelques instants plus tard il éprouva l'amère surprise de constater la disparition de son cheval d'acier.

La police prévenue a ouvert une enquête.

Des renards à deux pattes sont passés

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, des malandrins après avoir fait une trouée dans une haie pénétrèrent dans les dépendances d'une maison de campagne située rue du Bois, à Saint-Maurice et appartenant à M. Decroix Alexandre, industriel, rue Blanche.

Afin de pouvoir suivre les conseils d'Henri IV, ils dérobèrent dans le poulailler 20 poules, 1 coq, 3 lapins et un couple de pigeons-voyageurs.

Le vol est allé en plaindre à la police, qui recherche activement les renards à deux pattes.

Cuir à bon compte

Dernièrement, M. Bertrand, confectionneur, demeurant 40, rue Princesse, s'apercevait qu'on lui avait dérobé trois paires de semelles en cuir. Il porta plainte entre les mains de la police qui ouvrit une enquête.

On découvrit ainsi que le coupable n'était autre qu'un sieur Oscar V...., cordonnier à Thumesnil.

Procès-verbal a été dressé à la charge du chapardeur.

Domestique indélicate

Une servante peu banale, c'est certainement la nommée Marie Parès, 18 ans, qui depuis quinze jours était au service de Mme Steenhouwer, liquoriste, 17, rue d'Esquermes.

Cette jeune fille qui doit être déséquilibrée revêtait hier, de bon matin, les vêtements de sa patronne, puis, après s'être coiffée du chapeau de cette dernière elle essayait également ses bottines qui lui allaient à merveille.

Ainsi équipée, Marie Parès s'empara en outre du réticule de Mme Steenhouwer. Ensuite, telle une belle madame, elle partit faire un tour de promenade. Depuis ce temps, on ne l'a plus revue.

Mme Steenhouwer, qui éprouve un préjudice de 150 francs, a déposé une plainte entre les mains de la police, qui recherche la servante vagabonde.

DEPART DU 243e POUR LE CAMP DE SISSONNE

Les réservistes du 243e quitteront Lille le 31 mai par la gare Saint-Sauveur.

Deux trains seront formés. Le premier partira à 8 heures du soir, le second une demi-heure plus tard.

Les deux détachements arriveront au camp de Sissonne le 1er juin à 8 heures du matin.

Le régiment sera placé sous les ordres de M. le lieutenant-colonel Solmon.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

UN INCIDENT A LA COLONIE PENITENTIAIRE

Un incident n'ayant aucun caractère de gravité mais qui montre bien l'esprit d'indiscipline toujours en éveil des jeunes détenus vient de se produire à la colonie pénitentiaire de l'Abbaye de Loos.

Parce que plusieurs colons ayant eu une mauvaise conduite à l'atelier avaient été privés de promenade, leurs camarades manifestèrent leur mécontentement au moment du repas en jetant leur pain et en proférant des injures à l'adresse des gardiens. Ceux-ci rétablirent l'ordre aussitôt et neuf de ces jeunes exaltés ont fait l'objet de peines disciplinaires.

VALENCIENNES

LES MANGEURS DE CREME

M. Alphonse Hardoillo, marchand de crème à la vanille, demeurant rue du Jolimetz, a porté plainte pour abus de confiance contre deux de ses domestiques. Le nommé Charles Gineur, âgé de 17 ans, originaire de Querouble, s'appropria une somme de 15 francs, produit de la vente de la marchandise qui lui avait été remise.

Il a été arrêté puis écroué après interrogatoire au Parquet.

Le nommé Marcel Meurisse, 20 ans, originaire de Lys, abandonna la voiture qui lui avait été confiée à Marly et disparut en emportant également le produit de la vente, soit 40 francs.

On le recherche.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

FAMARS

Une scène de violences

Un groupe de jeunes gens en goguette, demeurant à Aulnoy ou au hameau de la Briquette, étaient venus mardi vers trois heures de l'après-midi à Famars pour continuer à se divertir.

L'un d'eux portait un drapeau tricolore, un autre était vêtu d'un uniforme militaire, un troisième jouait de l'accordéon au son duquel toute la bande dansait joyeusement.

Malheureusement quelqu'un vint troubler la fête. Ce fut le garde-champêtre Ramez J.-B. qui invita le chaudronnier Emile Delaye à se dévêtir de son costume militaire. Celui-ci s'empressa d'enlever son dolman, mais il laissa tomber un couteau de cuisine dont s'empara le garde.

Les jeunes gens voulurent enlever au garde le couteau mais M. Ravez parvint à leur échapper et s'en fut le déposer à la Mairie.

Comme il repassait quelques instants plus tard sur la Place, il fut de nouveau appréhendé par le groupe de fêtards. Des injures furent proférées et des coups lui furent alors portés.

Le garde Ramez a désigné à la gendarmerie cinq de ses agresseurs.

Le journalier Albert Delaye, 23 ans, d'Aulnoy, l'aîné, paraît-il, bousculé et lui aurait pris sa canne.

Le journalier Auguste Blanchard, 17 ans, d'Aulnoy, lui aurait porté quelques coups de poing.

Le journalier Louis Meneur, 17 ans, d'Aulnoy, lui aurait également lancé quelques coups de poing, ainsi que le quincaillier André Alfred, 18 ans, de Marly, et enfin le chaudronnier Delaye Emile, 19 ans, d'Aulnoy.

Ces jeunes gens ont en partie reconnu les faits qui leur sont reprochés.

Ils ont été laissés en liberté.

Les blessures faites au garde sont sans gravité. M. Ramez ne porte que des ecchymoses au nez et au front, et des contusions au bras et à l'épaule gauches.

CHATEAU-L'ABBAYE

LA MONTRE MARCHE. — Mlle Augusta Maës, ménagère, demeurant à Château-l'Abbaye, a été victime du vol d'une montre en or, estimée soixante-dix francs, qui se trouvait dans un porte-bouquet dans sa chambre.

Elle soupçonne les nommés Decocq et Louis Daniels, zingueurs, de Thun, de s'en être rendus coupables.

Ceux-ci, en effet, sous le prétexte de s'assurer que la femme Decocq n'était pas cachée chez elle, visitèrent sa demeure malgré sa défense.

C'est après leur départ qu'elle constata la disparition de sa montre.

Interrogé, Daniels a nié s'être approprié ce bijou.

Decocq sera prochainement entendu.

FRESNES

CHEVAL EMBALLE. — Un cheval attelé à une voiture à quatre roues appartenant à M. Rousseau, forain, demeurant à Vieux-Condé, était garée dans la rue de l'Eglise pendant que le propriétaire s'installait sur le marché.

Tout à coup le cheval s'emballa après avoir parcouru ladite rue il pénétra dans une des allées du marché renversant tout sur son passage, brisant les tentes et culbutant les étalages des marchands.

Il fut arrêté tout en bas de la place par M. Lecart Joseph, 35 ans, garçon brasseur.

Il n'y eut point de blessés.

ESCAUDAIN

ACTE DE PROBITE. — Nous avons annoncé le 23 mai que le jeune Lehu Théodore avait trouvé une « mallette » d'ouvrier contenant une certaine somme et l'avait déposée à la mairie.

La « mallette » vient d'être réclamée par son propriétaire, M. Dhenain Jean-Baptiste.

SAINT-AMAND

COURSE CYCLISTE — Voici les résultats de la course cycliste qui a eu lieu dimanche dernier sur le parcours Roubaix-Saint-Amand et retour :

1. Pierre Berteyn en 4 heures 43 m. 5 secondes.
2. Maurice Harynck à une roue.
3. Stevens à dix mètres.
4. Castelain.
5. Ledoux.
6. Verbeckt.
7. Desrumeaux.
8. Verbeck.
9. Motroels.
10. Wanaverbeck.

DOUAI

ARRESTATION POUR AGRESSION ET VOL

La gendarmerie a mis en état d'arrestation, pour agression et vol, le charretier de bateaux Charles Galland, 20 ans, sans domicile fixe.

Galland se trouvait à la porte d'Ocre lorsqu'il rencontra le sieur Alfred Akermann, 53 ans, doreur, rue des Ecoles, à qui il proposa de prendre une consommation.

Akermann accepta et tous deux se dirigeaient vers un débit, quand Galland se jeta sur son invité et, après lui avoir lancé de nombreux « uppercuts », disparut en emportant son porte-monnaie, contenant 35 francs, une paire de bottines et des chaussettes, le tout appartenant à la victime.

La gendarmerie, saisie des faits, se mit à la recherche de Galland, qui fut arrêté chez lui.

Déféré au parquet, l'agresseur a été écroué après avoir subi l'interrogatoire d'usage.

PAUVRE GAYANT

La commission des fêtes s'est de nouveau réunie mercredi soir.

A l'ordre du jour figurait le programme de Gayant, et pour la circonstance la commission avait fait appel aux présidents des sociétés de la ville.

Ce fut en vain ! On ne réussit à établir aucun projet présentable.

Finalement, on s'est séparé à 7 heures et demie.

Une nouvelle réunion aura lieu mardi prochain.

CONCERT DE LA MUSIQUE MUNICIPALE

La musique municipale donnera un concert le samedi 1er juin, de 8 h. 3/4 à 10 heures du soir, sur le kiosque de la place Carnot.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DORIGNIES

BRIS DE CLOTURE. — Pendant la nuit, des inconnus ont brisé les volets et les carreaux chez M. Delory, propriétaire, rue de Douai.

La gendarmerie enquête.

RIXE. — Des procès-verbaux pour coups réciproques ont été dressés à Blaise Widehem, 30 ans, journalier, cour Bommier, et à Marcel Blondel, 20 ans, boulevard Lahure.

ORCHIES

VOL AU COMPTOIR. — Chez le cabaretier Emile Monnet, on a soustrait une somme de 30 francs qui se trouvait dans le comptoir.

Plainte a été déposée.

AU FEU ! — Vers trois heures du matin un incendie s'est déclaré chez les ménagères Falempe et Robiquet, messagers, rue de Notre-Dame.

Il a été rapidement éteint. Les dégâts, évalués à 3,500 francs, sont couverts par une assurance.

La gendarmerie a ouvert une enquête pour rechercher les causes du sinistre.

SIN-LE-NOBLE

ARRESTATION POUR VOL. — La jeune René Hallard, 13 ans, de Douai, surpris dans la briqueterie de la Compagnie des mines d'Aniche, à Waziers, en train de dérober un coussinet en cuivre d'une valeur de 4 fr. 50, a été mis en état d'arrestation par la gendarmerie et déféré au parquet.

PAS-DE-CALAIS

FOUQUIERES-LEZ-LENS

LA CLOCHE DE BOIS. — Pendant que les époux Nutter étaient allés à la ducasse d'Hénin-Liétard, leurs logeurs, Vanelle Alfred, sa femme, et Charles Provost déménageaient sans tambours ni trompettes et emportaient le mobilier du garni.

En rentrant, les époux Nutter trouvèrent le logis vide et eurent, de plus, la désagréable surprise de constater que les disciples de Cochon avaient pris quatre billets de cinquante francs qui se trouvaient dans la garde-robe de M. Nutter.

Plainte a été portée à la gendarmerie, qui recherche activement les fugitifs.

BILLY-MONTIGNY

RADIS SE FACHE. — Après une excursion dans les vignes du Seigneur, d'où il revint avec une cuite d'archevêque, François Radis chercha noise à sa femme, à qui il administra une formidable raclée.

Ces excentricités ont valu à Radis un procès-verbal pour violences d'abord, puis un autre pour ivresse et enfin un troisième pour tapage injurieux, Radis ayant cru devoir accompagner la danse qu'il offrait à sa femme d'une musique vocale qui ameuta le quartier.

LES SUCCES DE L'HARMONIE. — Dans notre compte-rendu d'hier, une erreur s'est produite :

C'est bien en excellence et non en 1re division, comme nous l'avons annoncé, que l'Harmonie des Mines de Courrières a remporter le 1er prix d'exécution, le 1er prix de lecture à vue et le 1er prix d'honneur au concours international de Paris.

Dont acte.

LIBRE-PENSEE. — Les membres du groupe de la libre-pensée les « Disciples de Renan », dont le siège est chez le citoyen Laurent, se réuniront samedi 1er juin, à six heures du soir.

Ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal. — 2. Recettes des cotisations. — 3. Admission de nouveaux membres. — 4. Questions diverses.

LIEVIN

AU PLUS ADROIT. — A l'occasion de la ducas